



SUPREME COURT OF SAN ANDREAS

JOURNAL OFFICIEL

30 mai 2026

Le 29 mai 2026, la Cour Suprême de l'État de San Andreas, présidée par Jim Barnett et assistée de Scoot Moon, rend son jugement dans le litige opposant Eleanor Brooks à Camila Castillo.

SUPREME COURT OF SAN ANDREAS

Procès Public - 29 Mai 2026

Participants

- Procureur : Madame Lyz Murphy et Monsieur Logan Price
- Avocat de l'accusation : Maître Grey Sloan
- Avocat de la défense : Maître Gordon Schmitt
- Juge Président : Jim Barnett
- Juge Associé : Scoot Moon

Exposé du litige

Madame Eleanor Brooks a saisi la juridiction compétente pour faire reconnaître plusieurs préjudices résultant d'un différend l'opposant à Madame Camila Castillo. Les parties ont été entendues contradictoirement et la Cour a examiné l'ensemble des pièces versées au dossier.

Motifs

- Des fautes ont été commises de part et d'autre.
- Il convient de rétablir l'équilibre entre les parties et de réparer les préjudices subis.
- La fermeture de la page « La Voix du Nord » est nécessaire pour prévenir tout nouveau litige.

- Une période probatoire de 15 jours est imposée avant toute nouvelle demande auprès du Weazel News.

Décision

- Madame Brooks conserve définitivement la somme de 80 000 \$.
- Fermeture administrative immédiate de la page « La Voix du Nord ».
- Période probatoire de 15 jours avant toute nouvelle demande d'ouverture de page.
- Brooks verse 100 000 \$ à Castillo à titre de dommages et intérêts.
- Castillo verse 70 000 \$ à Brooks à titre de dommages et intérêts.
- Jugement exécutoire immédiatement.

Signatures

Jim Barnett - Juge Associé Sénior de la Cour Suprême de l'État de San Andreas

Scoot Moon - Juge Associé Junior de la Cour Suprême de l'État de San Andreas

